

**RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES : nombre de poste : 1**

**ETP : 1**

## **Service opérationnel et fonctionnel**

**Nombre d'agent : 1**

**Niveau de responsabilité : 4**

Emploi / Métier

- Facteurs d'évolution
- Evolution de la demande sociale : individualisation, proximité, réactivité
  - Management par projets, organisation transverse : coopérations
  - Développement des intercommunalités
  - Réforme du code des marchés publics, réglementations sur la sécurité, la qualité environnementale, la gestion de l'énergie
  - Transferts de compétences : acte II de la décentralisation

Définition

- **Propose et met en œuvre les programmes de travaux et veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité**

Conditions d'exercice

- Travail en bureau
- Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Disponibilité

Spécialisations/Extensions

- En équipements sportifs,...

Autonomie et responsabilités

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Force de proposition auprès de la collectivité
- évaluation par le supérieur hiérarchique
- Responsabilité en matière de sécurité des bâtiments existants
- Garant de la bonne réalisation des travaux et de la préservation du patrimoine bâti de la collectivité
- Une erreur dans la programmation et/ou la mise en œuvre des travaux peut occasionner un non-respect des délais de réalisation, des surcoûts. Le non-respect de la réglementation de sécurité peut engager la responsabilité civile ou pénale de l'agent et de la collectivité

Relations fonctionnelles

- 
- Relation fréquente avec l'exécutif
- Echange avec la maîtrise d'œuvre externe au service

- Relation fréquente avec les services de l'urbanisme, les services techniques et autres services administratifs des communes adhérentes au SIRD
  - Relation fréquente avec l'externe (entreprises, institutions)
  - Encadrement d'équipes : organisation, coordination, évaluation
  - Rattaché au directeur général
- Moyens techniques
- Véhicule de service
  - Téléphone portable
  - Logiciels informatiques spécialisés
  - Outils bureautiques traditionnels
- Cadre statutaire
- Catégorie : B
  - Filière : Technique
  - Cadre d'emplois : Techniciens supérieurs

### Activités

- Activités principales
- **Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti**
  - **Montage, planification, coordination d'opérations de construction et d'entretien des bâtiments**
  - **Conseil et assistance aux élus en matière de construction et d'entretien**
  - **Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage**
  - **Coordination et pilotage de projets en maîtrise d'œuvre**
  - **Contrôle des règles de sécurité dans les bâtiments**
  - **Préparation des budgets d'investissement et de fonctionnement**
  - **rédaction et suivi des marchés publics de travaux, d'études techniques diverses**
  - **Animation et pilotage des équipes**
- Activités spécifiques
- Dépôt des permis de construire au nom du maître d'ouvrage
  - Gestion des fluides (approche des notions d'économie d'énergie)
  - Sécurité des bâtiments (ERP), participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité
  - ACMO (agent chargé de la fonction d'inspection)

### Compétences

#### *Savoir-faire*

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti

- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti
- Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de construction et d'entretien
- Porter un diagnostic sur le patrimoine

#### *Savoirs*

- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du secteur
- Méthodologies d'analyse et de diagnostic
- Cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et établissements publics

bâti de la collectivité

- Préservation et valorisation des patrimoines

Montage, planification, coordination d'opérations de construction et d'entretien des bâtiments

- Mener des études de faisabilité et de programmation
- Définir et négocier les missions et objectifs prioritaires
- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés dans le cadre de la création et de la gestion de bâtiments
- Etablir et chiffrer un préprogramme d'opération
- Méthodologies et outils d'analyse des coûts
- Analyse spatiale pour les politiques et projets
- Politiques publiques et cadre réglementaire de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Techniques et outils de planification

Conseil et assistance aux élus en matière de construction et d'entretien

- Conseiller les élus et alerter sur les risques (techniques, juridiques, etc.) liés au patrimoine bâti
- Instances et processus de décision de la collectivité
- Techniques de communication et de négociation

Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage

- Organiser un chantier
- Etablir ou contrôler la pertinence d'un cahier des charges (études, travaux ou entretien)
- Superviser les conditions de la mise en œuvre
- Animer la dynamique du projet
- Contrôler la qualité/coûts/délais
- Apprécier la conformité des réalisations au regard du cahier des charges
- Mesurer l'impact de la réalisation au plan technique
- Méthodologies d'ingénierie de projet
- Procédures d'appels d'offres et d'achat public
- Techniques de communication
- Techniques d'ingénierie bâtiment gros œuvre
- Techniques d'ingénierie bâtiment second œuvre
- Notions de génie civil
- Connaissances générales des techniques de constructions métalliques
- Technique et outils de planification
- Modalités d'application du code des marchés publics
- Procédures d'appels d'offres et d'achat public

Coordination et pilotage de projets en maîtrise d'œuvre

- Développer et conduire des projets inter et intraservices
- Identifier et sélectionner les prestataires
- Informer les différents responsables des contraintes techniques inhérentes à certains choix
- Intégrer dans ses analyses les problématiques des différents services spécialisés
- Méthodologies d'ingénierie de projet
- Techniques de communication
- Techniques de dynamique de groupe
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Principes du droit de la construction

- Planifier et coordonner les projets
- Mobiliser les compétences autour du projet
- Animer des groupes de production
- Evaluer les projets

#### Contrôle des règles de sécurité dans les bâtiments

- Faire respecter l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Assurer une veille juridique et réglementaire
- Appliquer la réglementation propre au bâtiment
- Développer un dispositif de contrôle hygiène et sécurité
- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus
- Participer aux commissions de sécurité
- Assurances des constructeurs
- Loi maîtrise d'ouvrage public
- Normes françaises et européennes
- Démarches haute qualité environnementale
- Droit de l'urbanisme
- Réglementation publique nationale et européenne
- La réglementation sur les marchés publics et ses modalités d'application
- Réglementation hygiène/sécurité et formation
- Réglementation de sécurité et d'accessibilité dans les établissements recevant du public

#### Préparation des budgets d'investissement et de fonctionnement

- Elaborer un budget prévisionnel et réaliser des simulations
- Suivre l'exécution budgétaire et rectifier les écarts entre prévisionnel et réalisé
- Rechercher des financements et s'adapter aux contraintes financières
- Planifier des investissements sur le moyen et long terme
- Procédures d'attribution et arbitrage budgétaire
- Principes de fonctionnement des administrations et établissements publics
- Compte de résultat et comptabilité analytique
- Méthodologies d'analyse des coûts

#### rédaction et suivi de marchés publics de travaux, d'études techniques diverses

- Coordonner la rédaction des dossiers de consultation
- Contrôler la passation et l'exécution des marchés publics
- Appliquer le code de la construction et de l'urbanisme
- Négocier avec les entreprises
- Modalités d'application du code des marchés publics
- Procédures d'appels d'offres et d'achat public
- Procédures spécifiques des collectivités

#### Animation et pilotage des équipes

- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Mobiliser les compétences autour d'un projet
- Déléguer les responsabilités sur les projets
- Méthodes et outils du management par projets et objectifs
- Outils de pilotage opérationnel des activités
- Techniques d'animation
- Techniques de résolution de conflits et

- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents de médiation
- Repérer et réguler les conflits
- Adapter son management aux situations et aux agents
- Favoriser la participation et l'expression des agents